

Détails de production du mois d'août :

La production nucléaire a représenté 74 % de la production (88,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 15 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (27,6 % en puissance brute du parc),
- 27 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (45,3 % en puissance brute du parc),
- 16 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (26,2 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, de nombreuses tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

Statistiques des données définitives du mois d'août :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 59 % pour le nucléaire,
- 12,8 % pour les combustibles fossiles,
- 19,7 % pour l'hydraulique,
- 14 % pour l'éolien,
- 21,6 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 63,4 % et le minimum a été de 0,6 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 77,3 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 20,5 % de la production, 10 % pour l'hydraulique, 4,4 % pour l'éolien, 3,8 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 24,5 % de la consommation, 11,9 % pour l'hydraulique, 5,2 % pour l'éolien, 4,6 % pour le solaire et 2,8 % pour les énergies thermiques renouvelables). La faible pluviométrie n'a pas permis une forte production hydraulique. La production à partir des énergies fossiles a été de 5,5 % de la production (6,6 % de la consommation). Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (14 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (21,6 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (21,1 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (20,3°C).

Il est intéressant d'analyser ce qui s'est passé sur les journées des 10, 11 et 12 août :

- la température était supérieure à la température de référence (voir page 27),
- la consommation était faible (voir page 4) compte tenu de la période estivale,
- la production éolienne a été forte (voir pages 6, 8 et 15),

Ces conditions ont abouti à un « effacement volontaire » de la production nucléaire (voir pages 6, 7 et 23 et pages 2 à 11 et 13 du fichier de détails des productions qui mettent en évidence une baisse de productions de nombreuses tranches). Ceci n'a aucun impact sur le pourcentage de production décarbonée, voir le graphique page 26 qui met en évidence, pour la journée du 11 août, une baisse de la part nucléaire et une augmentation de la part éolienne. La production gaz et fioul est restée à un niveau plancher (obligations liées à la cogénération), avec même une petite pointe en début de journée (voir page 9). Doit-on se réjouir d'une telle situation ? Sûrement pas car remplacer une production décarbonée par une autre n'apporte rien sur les rejets de gaz à effet de serre et par ailleurs cela n'a aucun intérêt économique, pour le consommateur, dans la mesure où les MWh d'origine éolienne sont achetés à un prix supérieur au prix du marché et où l'économie sur la production nucléaire (uniquement sur le combustible) est marginale. La journée du 11 août est également marquée par une très faible exportation, voire même une importation de 14h30 à 15h30.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 92,1 % (91,4 % en août 2018). La quantité de CO² rejetée a été de 27,1 g/kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 14,6 % de la production, valeur légèrement supérieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.